

BILAN 2014 DU CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ SOUS LE SIGNE DE LA CROISSANCE DE SES INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES

L'organisation confirme son rôle de leader dans le développement économique de la MRC

Beaupré, le 9 avril 2015 — Dans le cadre de son Assemblée générale annuelle, le Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré a dressé un bilan plus que positif de ses activités de 2014 enregistrant entre autres, une croissance de ses investissements dans les entreprises de la région de l'ordre de 56 % via son Fonds local d'investissement et son Fonds local de solidarité. L'organisation confirme ainsi son rôle de leader dans le développement économique de la MRC.

« En 2014, nous avons invité nos entrepreneurs à *passer du projet au concret*, force est d'admettre qu'ils nous ont entendus. Avec notre participation, les entrepreneurs de la Côte-de-Beaupré ont généré des investissements de près de 8 M\$. Le plus intéressant est que 70 % des investissements ont été faits dans des projets d'expansion. Ça démontre que nous avons sur notre territoire des entreprises vigoureuses et créatrices d'emplois », fait valoir M. Bernard Paré, directeur général du CLD de la Côte-de-Beaupré.

Outre le soutien financier aux entreprises, le CLD s'est aussi largement impliqué dans le développement de projets structurants dont le réaménagement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré, la requalification du parc industriel de la ville de Beaupré et l'embellissement de la route 138. À cela s'ajoute la création d'un nouveau fonds de microcrédit, le lancement de l'initiative *En affaires avec les Cercles* et l'investissement avec ses partenaires de 178 000 \$ dans la promotion de la Côte-de-Beaupré comme destination touristique.

« Notre volonté à stimuler le désir d'entreprendre sur la Côte-de-Beaupré s'est affirmée en 2014 et elle le fera encore plus en 2015. Entre autres, nous souhaitons faire passer le capital disponible de notre Fonds local de solidarité de 750 000 \$ à 1 250 000 \$, concrétiser des alliances stratégiques pour les projets du secteur industriel de Beaupré et maximiser les retombées économiques engendrées par le nouveau train léger de Charlevoix », indique M. Daniel Robitaille, président du CLD.

« Ces résultats exceptionnels, réalisés dans de nombreuses sphères d'interventions, démontrent que nous, les élus, avons fait le bon choix en renouvelant notre confiance envers le CLD. Pour nous, le CLD n'est pas une simple structure. C'est une organisation qui regroupe gens d'affaires et élus pour travailler main dans la main au développement économique de la Côte-de-Beaupré », conclut le préfet de la MRC, M. Jean-Luc Fortin.

-30-

Information: Bernard Paré, directeur général
418 827-5256, poste 201